

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

Mohamed BELALEM
*Laboratoire Didactique de la Traduction
et Multilinguisme - Université Oran1 - ALGÉRIE*
belalem_mohamed@yahoo.fr

Date de réception: 03/06/2018

Date d'acceptation: 29/01/2019

Date de publication: 30/06/2019

Résumé:

Le présent article se propose de présenter une conception d'une didactique de la traduction en graduation. Pour que cette conception soit réalisable, nous avons choisi une progression, un cadre théorique, des exercices et des supports en fonction du niveau des étudiants. Pratiquer une évaluation diagnostique est la première tâche à réaliser, car elle permettra de connaître le niveau réel des étudiants. Les résultats obtenus permettront de trouver les instruments adéquats au perfectionnement des connaissances linguistiques des étudiants. Ces instruments seront les exercices de thème et de version. Une fois que le niveau des étudiants est unifié, nous entamerons une initiation à la traduction générale. Des exercices de traduction de textes sont alors proposés aux étudiants. Ces textes sont des textes généraux ne posant pas de problèmes sérieux de compréhension en début d'apprentissage. Les compétences à développer sont celles de compréhension et de réexpression. Tout ceci rentre dans un cadre théorique adéquat : le modèle interprétatif.

Mots clés: Didactique ; Traduction ; Pédagogie ; Thème ; Version ; Enseignement ; Langues ; Compétences.

Abstract:

The present article proposes to present a conception of a didactic of the translation in graduation. For this conception to be feasible, we chose a progression, a theoretical framework, exercises and supports according to the level of the students. Practicing a diagnostic evaluation is the first task to perform, because it will know the actual level of students. The results obtained will make it possible to find the appropriate instruments for improving students' language skills. These instruments will be the theme and version exercises. Once the students' level is unified, we begin an introduction to general translation. Text translation exercises are then offered to students. These texts are general texts that do not pose serious problems of comprehension at the beginning of learning. The skills to develop are

those of understanding and re-expression. All this falls within an adequate theoretical framework: the interpretive model.

Key words: Didactics; Translation; Pedagogy; Theme; Version; Teaching; Languages; Skills.

Pourquoi concevoir une didactique de la traduction ? N'existe-il pas de conceptions de didactique de la traduction ? Devrait-il exister une ou plusieurs conceptions ? Quelle est la différence entre une didactique de la traduction et une pédagogie de la traduction ? Si la pédagogie de la traduction est « *l'art d'enseigner la traduction [...]* », ¹ comment pourrait-on définir le verbe « enseigner » ? Les verbes enseigner et former veulent-ils dire la même chose ? Autant de questions légitimes auxquelles nous essayerons d'y répondre, en déterminant clairement les notions clés sus-citées, afin de proposer une conception de la didactique de la traduction dans les instituts et départements de traduction en Algérie.

Concernant l'expression didactique de la traduction, Jean Delisle nous en donne la définition suivante « *ensemble des théories, méthodes et techniques utilisées en enseignement de la traduction* » ². Définition qui met en évidence la complémentarité du théorique et du pratique dans le domaine de la didactique de la traduction, ainsi que la présence d'une méthodologie.

Mais, en quoi consiste l'enseignement de la traduction ? Selon Danica Seleskovitch, « *ce n'est ni transmettre des connaissances, ni faire assimiler des notions regurgitables à souhait, mais faire comprendre des principes et y associer des exercices qui assurent que leur application bascule dans le réflexe* » ³. Quant à Jean Delisle, tout en affirmant que « *la didactique de la traduction est un champ d'étude encore en friche* » ⁴; sépare l'enseignement de la traduction de celui des langues en soulignant qu'« *enseigner la traduction, ce n'est donc pas enseigner les langues, ni la linguistique théorique. C'est d'abord et avant tout inculquer l'art et les techniques de la communication écrite* » ⁵ Cette définition de l'enseignement

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

de la traduction exclut de son champ d'action les langues, quoique la traduction soit un travail sur les langues.

Même si la pédagogie de la traduction et la didactique de la traduction sont deux expressions qui sont souvent employées comme synonymes, Jean Delisle insiste sur l'utilité de faire la distinction entre ces deux expressions. La pédagogie de la traduction est, selon lui, « *l'art d'enseigner la traduction considérée du point de vue des relations entre professeur et étudiants.* »⁶ La pédagogie de la traduction s'intéresse, donc, à la manière avec laquelle l'enseignant transmet le contenu de son enseignement, car il se doit d'adapter cette manière à ses étudiants, il doit aussi les motiver.

Notons que les étudiants en traduction ne constituent pas un public homogène d'un côté, et d'un autre côté, leur niveau change constamment, ce qui implique une prise en considération de l'hétérogénéité de ce public pour une plus grande pertinence, ainsi qu'une adaptation de la formation à leur niveau.

Mais qu'entendons-nous par formation ? La formation, en général, est « *l'[e]nsemble des connaissances, des savoir-faire, des attitudes, des comportements et des autres compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Ensemble des objectifs d'habiletés d'un programme d'étude.* »⁷ Cette définition montre l'étendue du domaine de la formation en intégrant des concepts de base, tels que connaissances, savoir-faire, attitudes, comportements, compétences. Dans le cas de la traduction, « *former ou enseigner, c'est d'abord faire acquérir un savoir-faire auquel s'ajoute normalement un savoir théorique sur la traduction.* »⁸

A signaler que la formation en traduction évolue constamment en fonction des profils des apprenti-traducteurs et des facteurs socio-économiques, à savoir le marché du travail. C'est un domaine expérimental, évolutif et dynamique, d'où l'existence de plusieurs conceptions de la didactique de la traduction. Ce qui répond, en partie, à notre questionnement posé au début de l'article: existe-t-il une ou plusieurs conceptions de la didactique de la traduction?

Conception d'une didactique de la traduction:

Etant donné que les étudiants forment un ensemble hétérogène et que leur niveau est en perpétuel changement, ce que nous remarquons à chaque entrée universitaire, nous sommes contraints de faire un constat de l'état des lieux de l'enseignement des deux langues arabe et française (combinaison linguistique de notre corpus) pour connaître le niveau des étudiants en langues à leur sortie du cycle secondaire. Pour ce faire, nous procéderons par une étude descriptive et analytique des programmes des deux langues en question. Nous évaluerons le niveau réel des quatre compétences langagières, à savoir la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale et l'expression écrite.

Une fois, les insuffisances connues, un perfectionnement linguistique s'impose car la connaissance des langues est l'une des compétences essentielles d'un traducteur ; et même si elle est insuffisante à la pratique de la traduction, elle demeure néanmoins une condition nécessaire à cette pratique. A cet effet, notons que la connaissance exigée de l'apprenti- traducteur en langue maternelle est une connaissance active, c'est- à- dire qu'il doit la maîtriser ; parce que c'est dans cette langue, généralement, que le traducteur traduit avec plus d'aisance et de facilité ; tandis que « *la connaissance dite active d'une langue étrangère n'est pas une exigence sine qua none de la pratique de la traduction.* »⁹. Celle-ci lui permet uniquement de comprendre le sens du texte étranger.

Pour perfectionner les deux langues, et en cela nous rejoignons Jean Delisle qui trouve « *normal et même souhaitable que des cours de perfectionnement en langues seconde et maternelle figurent en bonne place dans les programmes de traduction* »¹⁰, nous opterons pour la traduction pédagogique car elle est, selon Jean Hennequin, une « *traduction destinée à l'apprentissage de la langue et, accessoirement, de la culture étrangère.* »¹¹ Même conception chez Jean Delisle, qui voit qu'elle « *n'est qu'une méthode pédagogique destinée à faciliter l'acquisition de certaines langues ou à parfaire la formation générale.* [...] »¹²

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

La traduction pédagogique offre donc des possibilités immenses en didactique des langues en ce sens qu'elle est une méthode d'apprentissage de la langue étrangère, de sa culture d'une manière accessoire et du perfectionnement de la langue maternelle. Même la culture étrangère et la formation générale en tirent profit.

Signalons, par ailleurs, la différence entre la traduction pédagogique et la pédagogie de la traduction dans leur finalité, celle de la traduction pédagogique étant l'acquisition des connaissances linguistiques et celle de la pédagogie de la traduction est l'apprentissage de la traduction en soi.

Le rôle de la traduction dans l'enseignement des langues:

Le rôle de la traduction, dans l'enseignement des langues, varie en fonction de la méthode adoptée. Dans la méthode grammaire-traduction, utilisée dans l'enseignement du latin et du grec au XVI^{ème} siècle, la traduction en est la clé. Elle est présente sous forme d'exercices de thème et de version.

La méthode directe est la première méthodologie spécifique à l'enseignement des langues vivantes étrangères. Elle est utilisée en Allemagne et en France vers la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}. C'est un enseignement donné directement dans la langue étrangère sans passer par la langue maternelle des élèves. Cette méthode, en imposant la langue étrangère comme seul moyen de communication en salle de cours, exclut la traduction de l'enseignement de cette langue étrangère, mais « *ce principe n'a pas été longtemps appliqué à la lettre et que la langue maternelle a été introduite par le biais de la traduction (version et thème)* »¹³.

La méthode audio- orale est née aux Etats- Unis dans les années 50 pour les besoins de l'armée américaine en militaires parlant d'autres langues que l'anglais. Dans cette méthode, la traduction n'intervient que pour expliquer les phrases servant de modèles aux exercices structuraux.

La méthode audio-visuelle est née en France dans les années 50 pour lutter contre l'influence de l'anglais sur la scène internationale. Elle fut introduite dans l'enseignement des

langues dans les années 60. Cette méthode propose un enseignement de la langue étrangère sans passer par le filtre de la langue maternelle.

Nous remarquons que, dans les méthodes audio-orale et audio- visuelle, l'enseignement d'une langue étrangère se pratique théoriquement sans passer par le filtre de la langue maternelle, mais « *il semble bien qu'en didactique des langues, le processus de traduction soit présent, même si la traduction est rejetée par les théories.* »¹⁴

Traduction pédagogique et enseignement des langues:

La traduction pédagogique est « *une méthode destinée à faciliter l'acquisition d'une langue ou, pratiquée à un niveau supérieur, à perfectionner le style. Elle n'est jamais une fin en soi, mais toujours un moyen* »¹⁵. Cette définition montre que la finalité de la traduction pédagogique n'est pas la traduction en elle-même, c'est- à- dire produire un texte traduit ou, selon les termes de Ladmiral, « *la production d'une performance pour elle- même* »¹⁶, mais un moyen pour apprendre une langue, un moyen selon Elisabeth Lavault « *dans la mesure où ce qui importe, ce n'est pas le message, le sens que le texte véhicule, mais l'acte de traduire et les différentes fonctions qu'il remplit : acquisition de la langue ; perfectionnement ; contrôle de la compréhension ; de la solidité des acquis ; de la fixation des structures...* »¹⁷.

Les fonctions de la traduction pédagogique sont clairement énumérées par l'auteure, à savoir acquisition du vocabulaire d'une langue étrangère, perfectionnement de la langue maternelle, connaissance de la langue étrangère, pour mieux maîtriser l'expression dans cette langue ou pour approfondir les connaissances linguistiques, contrôle de la compréhension du sens des textes étrangers étudiés et de leurs éléments culturels, contrôle de la solidité des acquis, contrôle de la fixation des équivalences de tournures idiomatiques et des structures grammaticales.

Notons que la traduction pédagogique s'exerce dans les deux sens : de la langue étrangère vers la langue maternelle (version) et de la langue maternelle vers la langue étrangère

**Vers une conception d'une didactique de la traduction
pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence**

(thème). Le thème est plus un exercice de grammaire que de traduction dans le sens où il permet le contrôle des connaissances grammaticales et leur consolidation.

D'ailleurs, Jean- René Ladmiral¹⁸ distingue trois types de thèmes:

Premièrement, le thème grammatical qui aboutit à la reconstruction de la langue cible sur le plan linguistique, deuxièmement le thème d'imitation qui est centré sur le vocabulaire et la morphosyntaxe en ce sens qu'il vise à réemployer des éléments linguistiques utilisés dans le texte de départ et troisièmement, le thème littéraire qui est un exercice de style car pratiqué à un niveau supérieur où l'étudiant est censé posséder le même niveau de langue en langue maternelle et en langue étrangère.

Le thème change, donc, de fonction selon qu'il est pratiqué en début d'apprentissage, à un niveau intermédiaire ou à un niveau avancé. En début d'apprentissage, il est pratiqué comme exercice de grammaire, il permet de consolider les connaissances grammaticales (thème grammatical) ; à un niveau intermédiaire, il est centré sur le vocabulaire ou la morphosyntaxe, il permet alors de renforcer l'assimilation du vocabulaire, des structures et des expressions idiomatiques ; à un niveau avancé, il devient carrément un exercice de style, il permet d'enrichir les ressources d'expression en langue étrangère (thème littéraire).

Quant à la version, c'est une « *traduction dans la langue dominante de l'étudiant effectuée à des fins d'exercice ou d'évaluation et qui sert, entre autres, à vérifier les connaissances passives de la langue de départ et les aptitudes à la rédaction dans la langue d'arrivée.* »¹⁹

L'objectif de la version, est donc, de vérifier les connaissances passives de la langue de départ de l'étudiant, c'est-à-dire sa compétence de compréhension du sens du texte étudié en langue étrangère et de vérifier aussi sa compétence d'expression écrite dans sa langue maternelle.

La version peut avoir plusieurs formes, selon Elisabeth Lavault²⁰. Tout d'abord, la version classique qui consiste à traduire un extrait d'un texte jamais étudié, ensuite la version orale qui consiste à traduire un texte en entier dont le sens a été explicité avant, et enfin la version écrite qui consiste à traduire un extrait d'un texte étudié dans sa totalité.

Enseignement du thème et de la version:

Enseignement du thème:

Pour enseigner le thème, l'enseignant se base sur des supports pédagogiques qui sont des phrases hors contexte, car « *la traduction des phrases indépendantes, hors contexte, se pratique généralement dans le cadre du renforcement des règles grammaticales.* »²¹. Ces phrases sont construites en fonction des insuffisances observées chez les étudiants, insuffisances qui feront l'objet d'un cours sur les difficultés grammaticales de construction de phrases; le but étant de faire acquérir les règles de grammaire.

Dans un cours de thème, une fois les erreurs repérées, s'ensuit une discussion générale animée par l'enseignant qui montre la source de l'erreur, s'appuie sur la règle grammaticale pour justifier la correction et propose une solution. Les difficultés sont d'ordre suivant:

- Le duel,
- La forme passive et la forme active et leur emploi,
- La structure de la phrase arabe,
- Les temps verbaux.

Pour la dernière difficulté, l'enseignant propose les différents temps verbaux et les aspects modaux en arabe et leur traduction en français dans des phrases isolées afin de faire prendre conscience aux étudiants de la différence avec laquelle la même réalité temporelle est décrite par les deux langues.

Enseignement de la version :

Dans un cours de version, nous donnons un texte à traduire aux étudiants. Ce texte est expliqué en langue étrangère et tous les mots ambigus ou ignorés des étudiants sont expliqués en donnant des synonymes ou en les illustrant par des exemples.

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

L'essentiel est d'éliminer les obstacles de langue qui empêchent la bonne compréhension du texte. Tous les éléments extralinguistiques sont exploités dans l'explication du texte : l'auteur, son style, la fonction du texte et le public visé. Ce n'est qu'après avoir mis les étudiants dans des conditions favorables à la traduction, que nous leur demandons de traduire le texte.

Après un perfectionnement linguistique dans les deux langues et une mise à niveau des étudiants, nous entamerons l'enseignement de la traduction ; un enseignement adapté au niveau des étudiants qui n'ont jamais traduit auparavant comme nous l'avions déjà vu dans les programmes du cycle secondaire.

Théorie de la traduction et enseignement de la traduction:

Selon Georges Mounin, (1978),

« Le mot théorie peut aussi désigner [...] le rassemblement dans une construction organique et systématique de tout ce que l'on sait - ou que l'on croit savoir - à un moment donné sur un sujet donné ; construction destinée à décrire de manière ordonnée, à classer et à expliquer un ensemble de faits connus. De ce point de vue, on peut parler de théorie de traduction. »²²

L'auteur met en relief la systématité des éléments constitutifs de tout savoir sur un sujet donné à un moment donné afin de décrire méthodiquement des faits connus, de les classer et de les expliquer. Il ne suffit pas, donc, de connaître des faits, mais il faut pouvoir aussi les expliquer, les décrire et les classer.

La pratique en traduction, comme dans de nombreux domaines, a devancé la théorie. Cela est un fait. Pour un praticien, méconnaître les théories de la traduction ne l'empêche pas, pour autant, de réussir dans sa tâche et de produire des traductions acceptables, la réalité est là pour le confirmer. Il est vrai que beaucoup de traducteurs se sont formés sur le tas sans passer par les bancs de l'université et qui ignorent les théories, bien plus, ils les réfutent et ne leur trouvent aucune utilité à leur pratique.

Par contre, pour un enseignant qui a pour vocation de former des étudiants, il doit expliquer les phénomènes de la

traduction, démontrer les étapes du processus de traduction en s'appuyant sur des notions théoriques et en utilisant un outillage conceptuel adéquat *« car aucune science, aucune technique ne saurait exister sans un métalangage servant à désigner les notions et procédures propres au domaine. »*²³

En outre, l'enseignement de la traduction doit surtout s'éloigner de l'empirisme et de la subjectivité. Pour cela *« le pédagogue désireux de quitter les ornières de l'empirisme souhaite trouver dans une théorie un ensemble de démarches spécifiques à l'acte de traduction afin d'organiser méthodiquement son enseignement. »*²⁴ Organiser méthodiquement son enseignement en espérant dépasser une pédagogie empirique et routinière implique un cadre théorique auquel l'enseignant puise ses réflexions sur son activité.

L'enseignant peut se doter d'un cadre de référence qui lui permet de construire convenablement sa méthode en puisant, à sa guise, à différents discours théoriques, discours qui permettent de décrire, de catégoriser et d'expliquer certains problèmes liés à la traduction. L'apprenti- traducteur, quant à lui, a besoin à ce stade de formation, de comprendre le phénomène de traduction, de connaître le processus de traduction, de savoir comment se déroulent les différentes étapes de l'opération de traduction, c'est à ce stade qu'intervient *« la théorie de la traduction [qui] offre l'avantage inestimable d'apporter à l'apprenti- traducteur une vision intégrée des phénomènes de traduction »*.²⁵

Tout cours de traduction doit comporter une partie théorique et une autre pratique, car, comme le souligne Marianne Lederer :

*« un enseignement universitaire ne saurait être purement pratique : il ne peut se borner à enseigner la traduction par l'imitation de modèles, par la transmission de l'expérience ou de simples ficelles ; il doit expliquer, expliciter tous les aspects de l'opération afin que les étudiants prennent conscience des éléments qui la constituent. »*²⁶

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

Faire de la pratique aux étudiants, c'est-à-dire leur donner des exercices de traduction est une méthode profitable à l'acquisition et au perfectionnement d'un savoir-faire en traduction, à condition qu'elle soit alimentée par une explication du phénomène de traduction, explication qui doit être précédée d'un démontage du mécanisme de traduction.

Tout ceci dans le but de passer de l'empirisme et de l'intuition à la systématisation du processus de traduction et à la réflexion sur l'acte de traduire, condition sine qua none de la réussite d'une didactique de la traduction et cela n'est possible que grâce à la théorie.

L'enseignant pousse l'apprenti- traducteur à réfléchir à ce qu'il fait quand il accomplit sa traduction. Il doit lui démontrer la méthode, lui expliquer les différentes étapes à suivre, c'est-à-dire raisonner la traduction selon les termes de Jean Delisle qui ajoute que : « *pas de traduction "raisonnée", pas d'enseignement valable de la traduction.* »²⁷

Apport de la théorie à l'enseignement de la traduction :

La théorie de la traduction nous aide à déterminer la méthode de traduction appropriée pour chaque genre de texte. Elle nous renseigne sur les solutions à apporter pour résoudre les différents problèmes rencontrés régulièrement. Elle nous éclaire sur les choix stratégiques de traduction à faire en fonction des textes et des destinataires précis et de leur besoin, à adopter une stratégie d'adaptation ou une traduction mot à mot par exemple.

Une théorie a donc sa place dans l'enseignement de la traduction. Et pour bâtir son enseignement sur une théorie, il faut en choisir une, car ce choix conditionne les méthodes à faire acquérir aux apprenti-traducteurs, la progression dans l'enseignement et l'évaluation des étudiants. L'utilité d'une théorie réside dans la facilité qu'elle apporte à l'enseignement de la traduction, ainsi une théorie de la traduction est efficace, d'après Jean Delisle²⁸, si, entre autres, elle définit clairement l'objet de cette activité sans être un exercice futile de spéculation gratuite, si elle fournit un outillage conceptuel qui rend compte de la spécificité de la traduction en tant qu'acte de

communication et si elle décrit le processus cognitif et dynamique de la traduction.

La théorie de la traduction est utile aux deux acteurs du système pédagogique, à l'enseignant dès lors qu'elle nourrit sa réflexion, lui permet de raisonner son enseignement et lui fournit un outillage conceptuel valable; à l'étudiant, puisqu'elle lui permet de prendre du recul par rapport à sa traduction et de mieux comprendre son processus. Certains auteurs restent, néanmoins, sceptiques à l'égard de cette utilité et ne cachent pas leur réserve quant à son efficacité, tels que Peter Newman et Jean Darbelnet ; ce dernier justifie sa position

«[...] en considér[ant] que les théories contiennent une grande part de subjectivité et ne s'enchainent pas cumulativement, comme c'est le cas pour les découvertes scientifiques ; c'est pourquoi, [il]trouve, plus pertinent de dégager des principes, qu'on peut cerner et concrétiser, et dont l'application est facile à vérifier et à juger. »²⁹

Pour l'auteur, la subjectivité de la théorie la rend inutile à l'enseignement de la traduction, et lui préfère de loin des principes concrets applicables, vérifiables et jugeables.

Cela étant, le nombre des sceptiques est de loin inférieur à celui des pédagogues favorables à l'emploi d'une théorie dans l'enseignement de la traduction qui explique les phénomènes concrets de la traduction, tels que Marilyn Gaddis Rose, Mona Baker, Robert Larose, Mildred L. Larson, Antoine Berman, Vilen Komissarov ainsi que Marianne Lederer, Danica Seleskovitch, Jean Delisle.

A noter que certains auteurs conseillent les formateurs de puiser à plusieurs théories car *« un seul modèle théorique peut difficilement résoudre tous les problèmes de traduction, chacun tendant plutôt à favoriser des stratégies d'approche. »³⁰*. Nous trouvons la même position chez Jean Delisle qui suggère que *« pour se doter de l'outillage conceptuel dont on n'a besoin en enseignement, il est préférable, nous semble-t-il, de puiser à plusieurs sources théoriques plutôt qu'à une seule. »³¹*

Vers une conception d'une didactique de la traduction pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence

Pour illustrer son point de vue, l'auteur explique que « *la démarche contrastive est complémentaire de la démarche interprétative si on applique les principes et les règles à des textes plutôt qu'à des mots isolés ou à des phrases hors contexte* »³². Pour l'auteur, la stylistique comparée trouve son utilité dans l'enseignement de la traduction en plus de la théorie interprétative, à condition que les principes et les règles s'appliquent à des textes.

Est-ce que toutes les théories ont la même pertinence dans l'enseignement de la traduction ? La réponse est négative. D'après Jean Delisle « *les théories de Ljudskanov, Catford et Nida [...] sont difficilement conciliables avec les exigences de la didactique. Elles se révèlent plus propres à informer les traducteurs qu'à les former et ne facilitent pas l'enseignement de traduction des textes pragmatiques* »³³. Si toutes les théories ne sont pas pertinentes du point de vue pédagogique, laquelle choisir et sur quels critères ? D'après Jean Delisle « *avant de choisir une théorie sur laquelle bâtir une stratégie pédagogique, il est essentiel d'en connaître l'orientation générale et la finalité.* »³⁴

Pour notre conception, nous avons choisi la théorie interprétative parce qu'elle conçoit la traduction comme « *un acte de communication* » et « *un acte de création.* »³⁵. De cette théorie, découle une didactique qui consiste à enseigner aux futurs traducteurs « *une double compétence : une compétence de compréhension pour évaluer le vouloir-dire du texte (l'exégèse) et une compétence de réexpression pour recomposer ce texte dans une autre langue (les techniques de rédaction).* »³⁶

La théorie interprétative:

Le modèle interprétatif conçoit la traduction comme un processus se déroulant en trois étapes : compréhension, déverbalisation et réexpression.

La compréhension est la première étape qu'un traducteur doit franchir pour accéder au sens. Elle « *se construit [...] par la fusion de ce qui, d'une part, se dégage de la langue actualisée par le texte et de ce qui, de l'autre, est apporté par les connaissances pertinentes du récepteur.* »³⁷

A noter qu'en début d'apprentissage, les textes proposés aux apprenti-traducteurs comme exercices de traduction ne posent pas de problèmes de compréhension dès lors que ces textes sont des textes généraux. Mais une fois que ces textes tendent vers la spécialisation, l'apprenti-traducteur trouvera des difficultés pour la saisie du sens, car il ne dispose pas du bagage cognitif requis pour comprendre ces textes. En effet, la logique du texte ne peut, à elle seule, lui offrir une aide suffisante. Une initiation aux méthodes de la recherche documentaire doit être proposée aux apprenti-traducteurs, *« l'objectif est avant tout méthodologique, car il s'agit moins pour lui d'acquérir proprement parler des connaissances que d'apprendre à apprendre »*³⁸.

La déverbalisation, deuxième étape du processus, *« est la prise de conscience par le traducteur de ce qu'un auteur veut dire dans un passage donné. »*³⁹

La réexpression, troisième étape du processus, *« est l'expression de la même idée à l'aide de mots tout à fait différents »*⁴⁰, et selon la théorie interprétative *« elle ne consiste pas, à reproduire la texture verbale de l'original, mais au contraire à s'en écarter, à l'oublier pour se livrer à une véritable réénonciation du sens compris. »*⁴¹ C'est le sens du texte de départ qui, après avoir été compris, doit être transmis et exprimé d'une façon idiomatique ; les mots eux, seront oubliés. La qualité d'une reformulation dépend de la connaissance qu'a le traducteur de la langue d'arrivée d'une part et de la connaissance du sujet traité d'autre part.

Jean Delisle conçoit la traduction comme un processus se composant de trois étapes : compréhension, reformulation et analyse justificative ; la déverbalisation étant incluse dans la phase de compréhension. Le but de l'analyse justificative *« est de vérifier l'exactitude de la solution (provisoire) retenue. Cette vérification consiste à s'assurer que l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial. »*⁴²

Pour un apprenti- traducteur, l'intérêt de la vérification *« consiste [...] à mieux cerner certaines difficultés (interférences, faux amis, etc.) »*⁴³. Elle est une méthode d'apprentissage car *« à*

**Vers une conception d'une didactique de la traduction
pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence**

ce stade final [du processus de traduction], il est important, surtout en début d'apprentissage, de pratiquer le doute méthodique. [...] douter le plus possible et multiplier les vérifications est une autre façon d'apprendre. »⁴⁴

Conclusion:

Notre conception d'une didactique de la traduction prend en considération plusieurs facteurs, tels que la différence de niveau des étudiants, leurs insuffisances dans les deux langues arabe et française sur les plans grammatical, morphosyntaxique et stylistique. Ajouter à cela, la spécialité elle-même qu'il découvre pour la première fois. Une matière qui n'est pas programmée dans le cursus du secondaire. Ces considérations sont des facteurs essentiels pour la conception d'une didactique en traduction qui part du simple au complexe, de la langue à la traduction. Car, le principe est de préparer les étudiants à la traduction en mettant à niveau leur combinaison linguistique par un perfectionnement linguistique par le biais d'exercices thème vs version. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là qu'on commence à initier aux étudiants les principes de la traduction générale adaptée à leur niveau en s'appuyant sur la théorie interprétative qui conçoit la traduction comme un processus se déroulant en trois étapes: compréhension, déverbalisation et reformulation.

Notes:

1- DELISLE, Jean (2003), « *La traduction raisonnée* », 2e éd, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Pédagogie de la traduction », p 52.

2- Idem, p 36.

3- SELESKOVITCH, Danica (1973), « Introduction », dans *Etudes de linguistique appliquée*, "exégèse et traduction " », n° 12, p 6.

4- DELISLE, Jean (2005), « *L'enseignement pratique de la traduction* », Beyrouth, Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth / Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Sources- cibles »/ coll. « Regards sur la traduction », p 31.

5- Idem, p 29.

6- DELISLE, Jean (2003), Op.cit., p 52.

- 7- *Dictionnaire actuel de l'éducation*, in VALENTINE, Egan (1996), *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction- l'expérience canadienne*, Thèse (PH.D) en linguistique, Université de Montréal, p 31.
- 8- VALENTINE, Egan (1996), Op.cit., p 102.
- 9- DELISLE, Jean (1984), « *L'analyse du discours comme méthode de traduction* », 2è éd, Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers de traductologie », p 35.
- 10- Idem, p 41.
- 11- HENNEQUIN, Jean (1998), « *Pour une pédagogie de la traduction inspirée de la pratique professionnelle* » in J. DELISLE et L.J HANNELORE (sous la dir.), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Regards sur la traduction », pp 97- 105.
- 12- DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 45.
- 13- GIRARD, Denis (1972), « *Linguistique appliquée et didactique des langues* », 4è éd, Paris, Armand Colin- Longman, p 35.
- 14- LAVAULT, Elisabeth (1985), « *Fonctions de la traduction en didactique des langues* », Paris, Didier érudition, coll. « Traductologie, n°2 », p 16.
- 15- DELISLE, Jean (1984), Op.cit., p 41.
- 16- LADMIRAL, Jean- René (1994), « *Traduire : théorèmes pour la traduction* », Paris, éd. Gallimard, coll. « Tel », p 41.
- 17- LAVAULT, Elisabeth (1985), Op.cit., p 18.
- 18- LADMIRAL, Jean- René (1994), Op.cit., p 51.
- 19- DELISLE, Jean (2003), Op.cit., p 69.
- 20- LAVAULT, Elisabeth (1985), Op.cit., p 19.
- 21 - ROTH, Armand (1983), « *L'enseignement des langues dans le secondaire et la traduction* », Revue Meta, vol 28, n°3, pp 310- 315.
- 22- MOUNIN, Georges dans le *Grand Larousse de la langue française* sous la vedette traduction in VALENTINE, Edgar (1996), Op.cit., p 55.

**Vers une conception d'une didactique de la traduction
pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence**

- 23- BRISSET, Anne (1990), « *La théorie : pour une meilleure qualification du traducteur* », in DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 112.
- 24- DELISLE, Jean (1984), Op.cit., p 57.
- 25- DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 112.
- 26- LEDERER, Marianne (2005), « *La place de la théorie dans l'enseignement* », in ISRAEL Fortunato et LEDERER Marianne (textes réunis par), *La traduction interprétative III de la formation ...à la pratique professionnelle*, Paris- Caen, Lettres Modernes Minard, pp 75- 84.
- 27- DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 112.
- 28- Idem, p 116.
- 29- DARBELNET, Jean (1984), « *De la conception à l'enseignement de la traduction* », in DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 110.
- 30- VALENTINE, Edgar (1996), Op.cit., p 90.
- 31- DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 85.
- 32- Idem, p 163.
- 33- DELISLE, Jean (1984), Op.cit., p 57.
- 34- DELISLE, Jean (2005), Op.cit., p 84.
- 35- LAVAULT, Elisabeth (1985), Op.cit, p 50.
- 36- DELISLE, Jean (1984), Op.cit., p 98.
- 37- LEDERER, Marianne (1997), « *La théorie interprétative de la traduction : un résumé* », Revue des Lettres et de Traduction, Université Saint- Joseph, kaslik, Liban, n° 3, pp 11- 20.
- 38- ISRAËL, Fortunato (2005), « *Principes pour une pédagogie raisonnée de la traduction : le modèle interprétatif* », in ISRAEL Fortunato et LEDERER, Marianne (textes réunis par), Op.cit., pp 61- 73.
- 39- LEDERER, Marianne (1997), Op.cit., pp 11- 20.
- 40- ROULEAU, Maurice (2001), « *Initiation à la traduction générale* », Québec, Linguattech Editeur Inc, p 98.
- 41- ISRAËL, Fortunato (2005), Op.cit., pp 61- 73.

42- DELISLE, Jean (1984), Op.cit., p 82.

43- LENZEN, Thomas (2012), « *Traductologie pour LEA, Anglais, Allemand, Français* », Rennes, Presses Universitaires de Rennes Coll. « Didact langues étrangères appliquées », p 222.

44- DELISLE, Jean (2003), Op.cit., p 124.

Bibliographie:

- DELISLE Jean, et Lee Jahnke HANNELORE (sous la dir.) (1998), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Regards sur la traduction ».

- DELISLE, Jean (1984), « *L'analyse du discours comme méthode de traduction* », 2^e éd, Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers de traductologie ».

- (2003), « *La traduction raisonnée* », 2^e éd, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Pédagogie de la traduction ».

- (2005), « *L'enseignement pratique de la traduction* », Beyrouth, Ecole de Traducteurs et d'interprètes de Beyrouth / Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Sources- cibles »/ coll. « Regards sur la traduction ».

- GIRARD, Denis (1972), « *Linguistique appliquée et didactique des langues* », 4^e éd, Paris, Armand Colin- Longman.

- ISRAEL Fortunato et LEDERER Marianne (textes réunis par) (2005), *La traduction interprétative III de la formation ... à la pratique professionnelle*, Paris- Caen, Lettres Modernes Minard.

- LADMIRAL, Jean- René (1994), « *Traduire : théorèmes pour la traduction* », Paris, éd. Gallimard, coll. « Tel ».

- LAVAUT, Elisabeth (1985), « *Fonctions de la traduction en didactique des langues* », Paris, Didier érudition, coll. « Traductologie, n°2 ».

- LEDERER, Marianne (1997), « *La théorie interprétative de la traduction : un résumé* », Revue des Lettres et de Traduction, Université Saint- Joseph, Kaslik, Liban, n° 3.

**Vers une conception d'une didactique de la traduction
pour les étudiants de graduation: cas de la première année licence**

- LENZEN, Thomas (2012), « *Traductologie pour LEA, Anglais, Allemand, Français* », Rennes, Presses Universitaires de Rennes Coll. « Didact langues étrangères appliquées ».
- ROTH, Armand (1983), « *L'enseignement des langues dans le secondaire et la traduction* », Revue Meta, vol 28, n°3.
- ROULEAU, Maurice (2001), « *Initiation à la traduction générale* », Québec, Linguattech Editeur Inc,.
- SELESKOVITCH, Danica (1973), « Introduction », dans *Etudes de linguistique appliquée, "exégèse et traduction"* », n° 12, p 6.
- VALENTINE, Egan (1996), « *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction-l'expérience canadienne* », Thèse (PH.D) en linguistique, Université de Montréal.